

Volleyball



Les règlements spécifiques

2021-2022

Roger Lachance
Responsable de la ligue sportive interscolaire

Juin 2021

Table des matières

Article 1	Règlements.....	3
Article 2	Inscription des équipes	4
Article 3	Réunion présaison : le jeudi 28 octobre 2021	4
Article 4	Résultats d'un tournoi.....	5
Article 5	Détails d'organisation	5
Article 6	Surclassement	5
Article 7	Classement de la ligue.....	5
Article 8	Formule de compétition.....	5
Article 9	Sets, pointage et classement	5
Article 10	Hauteur du filet	6
Article 11	Arbitres et officiels mineurs	6
Article 12	Feuilles de pointage	6
Article 13	Éthique	6
Article 14	Horaire des rencontres	6
Article 15	Championnat interscolaire.....	7
	Liste des équipes inscrites	8
	Date des tournois.....	9
	Calendrier – Volleyball – 2021-2022.....	10
	Feuille de pointage.....	11
	Avis d'inscription à la ligue sportive interscolaire	12

VOLLEYBALL
RÉGLEMENTATION SPÉCIFIQUE
2021-2022

Article 1 Règlements

Les règlements de la Fédération de volleyball du Québec sont en vigueur de même que ceux de la ligue interscolaire qui ont préséance.

P.-S. – La musique n'est pas permise lors des échauffements d'avant match.

Nouveaux règlements :

1.1 Ligne centrale

Il est permis de traverser complètement la ligne centrale avec n'importe quelle partie du corps (sauf les pieds) en autant que ce geste ne pose aucune interférence à l'adversaire. Il demeure interdit de faire de même avec 1 ou 2 pieds sans être en contact avec la ligne centrale.

1.2 Réception de service

Pour toutes les catégories (féminin et masculin), la touche sera permise pour réceptionner un service (pas de transport).

N. B. En réception de service, un joueur ne peut pas sauter pour « smasher » ou bloquer le ballon. De plus, à l'intérieur du 3 mètres, un joueur ne peut pas intercepter le ballon au-dessus de la bande blanche du filet.

1.3 Filet

Si un joueur, dans l'action, touche à n'importe quelle partie du filet, il y a faute.

1.4 Service en catégorie benjamine (pour toutes les équipes masculines et féminines) et en catégorie cadette féminine « mineur ».

Une équipe ne peut pas faire plus de 5 services consécutifs, après quoi l'équipe adverse récupère le service, sans faire de point évidemment.

1.5 Plafond

Si le ballon touche au plafond de son côté de terrain, sur 1er ou 2e contact, ce n'est pas considéré comme une faute.

N. B. Le plafond comprend tout ce qui est suspendu au plafond.

1.6 Liste des joueurs

À chaque tournoi de la saison et des championnats, l'entraîneur d'une équipe devra présenter sa liste de joueurs à la table des marqueurs : inscrire le nom du joueur, ainsi que son numéro. Le responsable d'un tournoi gardera toutes les feuilles de match jusqu'à la fin du championnat, en cas de vérification.

Également, ne pas oublier de faire signer (initiales) les deux entraîneurs sur la feuille « synthèse » où sont inscrits les pointages des deux sets.

- 1.7 Règlement de participation
En 2021-2022, le règlement de participation comme au RSEQ sera appliqué au niveau benjamin (gars et filles) pour les cinq tournois de la saison régulière : tous les joueurs soumis à la participation minimale doivent débiter l'un des sets et demeurer sur le terrain jusqu'à ce que la marque atteigne 10 points par l'une ou l'autre des équipes.
- 1.8 Recommandation au responsable de plateau
Placer les arbitres en face des bancs des joueurs (et non à côté des bancs) afin d'éviter des commentaires des entraîneurs vs l'arbitre.
- 1.9 Recommandation au responsable de plateau
Trouver une procédure pour avertir (2 minutes avant la fin du temps chrono) les équipes que la fin de la partie est imminente.
- 1.10 En saison et au championnat, en benjamin féminin mineur, le service se fera 1 mètre dans le terrain.

Article 2 Inscription des équipes

- 2.1 L'école participante à la ligue doit remplir l'avis d'inscription avant 13 h le jeudi 21 octobre 2021 et confirmer officiellement le nombre d'équipes/école lors de l'envoi de cet avis.
P.-S.- L'utilisation du joueur libero ne s'applique qu'à la catégorie juvénile (masculine et féminine) ainsi qu'à la catégorie cadette féminine.
P.-S.- L'entraîneur d'une équipe ne sera pas tenu obligatoirement de porter un chandail aux couleurs de son école.
- 2.2 En benjamin féminin et en cadet féminin, une école peut inscrire une ou des équipes en catégorie « mineur ».
N. B. Cette catégorie est réservée en benjamin principalement à des joueurs de 1^{re} secondaire ou à des joueurs de faible calibre. Cette catégorie est réservée en cadet principalement à des joueurs de 3^e secondaire ou à des joueurs de faible calibre.

Article 3 Réunion présaison : le jeudi 28 octobre 2021 en après-midi de 13 h à 17 h (L'endroit est à déterminer)

La participation du responsable à la réunion présaison est obligatoire.

1. L'évaluation des arbitres : La fiche d'évaluation ne sera pas de retour. En cas de problème, faire parvenir un courriel à M. Jacques Lapierre.
N. B. M. Lapierre recommande également à chaque responsable de tournoi de supporter les jeunes arbitres en intervenant auprès d'eux si nécessaire.
2. Les matchs « étoiles » en juvénile masculin et féminin ne seront pas de retour en 2021-2022.

Article 4 Résultats d'un tournoi

Le responsable d'un tournoi devra faire parvenir, au responsable de la ligue, la feuille « synthèse » des résultats avec les pointages de tous les matchs du programme.

N. B. Demander aux entraîneurs d'initialiser les résultats des matchs.

N. B. Si vous utilisez des feuilles de pointage de volleyball, veuillez les garder en cas d'erreur.

Article 5 Détails d'organisation

Pour chaque rencontre cédulée, l'horaire des matchs sera disponible sur notre site du sport scolaire, au moins une semaine à l'avance.

P.-S. – Le premier match d'un tournoi ne devra pas débuter avant 17 heures à moins que les équipes en cause soient d'accord. Pour ne pas se terminer après 21 heures, les sets pourront être de 21 points au lieu de 25 points pour certains programmes.

P.-S. – L'école hôte devra mettre à la disposition des joueurs, un ou deux micro-ondes.

Article 6 Surclassement

Le surclassement d'une catégorie est autorisé mais un même élève, dans une même discipline, ne doit participer que dans une seule catégorie au cours d'une même saison, en regard de cette ligue. Les cas spéciaux doivent être présentés au responsable du sport scolaire, M. Roger Lachance. Un joueur ou une équipe surclassée le restera pour le championnat. Les équipes trop fortes pourront également être surclassées durant la saison par le responsable de la ligue.

Article 7 Classement de la ligue

Dans le cadre de la ligue interscolaire de volleyball, les équipes poursuivent des objectifs de participation et de développement. Il est quand même prévu un système de compilation pour fins de classement des équipes par catégorie/sexe au sein de la ligue. À cet effet, prévoir les critères usuels de classement en volleyball.

N. B. Après le 2^e tournoi en benjamin féminin et en cadet féminin, il y aura possibilité de demander une motion ou une démotion d'équipe pour le reste de la saison.

Article 8 Formule de compétition

Si possible nous regrouperons toutes les équipes d'une même catégorie au même site de compétition.

Dépendamment des possibilités, chaque équipe jouera six sets par soir.

Article 9 Sets, pointage et classement

Au sein de la ligue, un **match** de volleyball consiste en deux sets de vingt-cinq (25) points (limiter le match à 27 points). Chaque **set** gagné donne un point au classement général.

P.-S. – Prière de bien utiliser les 2 termes en caractère gras. Le terme « partie » est exclu du vocabulaire en volleyball.

Article 10 Hauteur du filet

Pour les filles	catégorie : benjamine	2,15 m
Pour les garçons	catégorie : benjamine	2,24 m
Pour les filles	catégorie : cadette	2,24 m
Pour les garçons	catégorie : cadette	2,35 m
Pour les filles	catégorie : juvénile	2,24 m
Pour les garçons	catégorie : juvénile	2,43 m

Article 11 Arbitres et officiels mineurs

Les organisateurs d'une rencontre de la cédule (voir école hôte), sont responsables des officiels mineurs pour tous les matchs prévus à cette rencontre. Les arbitres seront assignés par M. Jacques Lapiere et rémunérés à 10 \$ du match. Si jamais les arbitres sont en retard ou même absents, le tournoi doit se tenir quand même; **tous doivent contribuer avec l'organisateur local.**

N. B. **Suite à la réunion des responsables du sport scolaire du 30 avril 2012, il fut décidé unanimement d'interdire les cellulaires aux marqueurs et aux arbitres lors des tournois de la saison et des championnats.**

N. B. **Lors des finales, si possible, il y aura un 2^e arbitre.**

Article 12 Feuilles de pointage

Chaque match pourra être inscrit sur la feuille de pointage qui se retrouve à la fin du document.

Article 13 Éthique

Concernant le point d'éthique qui dit qu'on circule le ballon sous le filet après un échange, l'arbitre devra faire perdre un point à une équipe fautive.

Article 14 Horaire des rencontres

Dans le but que les tournois (à part les programmes exceptionnels) se terminent à 21 heures et que tous puissent revenir à la maison à une heure raisonnable, les mesures suivantes seront appliquées :

- a) Le début et la fin d'un match seront cédulés : l'organisateur d'un tournoi devra faire respecter, par les arbitres, le début et la fin d'un match.
- b) Pour un programme régulier, la durée de jeu pour les 2 sets sera de 40 minutes.
- c) Pour un programme exceptionnel (programme de plus de 5 matchs par terrain), la durée de jeu pour les 2 sets sera de 35 minutes.
- d) Échauffement : La musique n'est pas permise durant les échauffements.
 - 10 minutes avant votre 1^{er} match pour tous les programmes.

N. B. **Après votre 1^{er} match, aucune sortie de ballon n'est permise pour fin d'échauffement.**

P.-S. – Exemple d'horaire d'un programme régulier (exceptionnel)

	Début régulier	Début exceptionnel	Fin régulier	Fin exceptionnel
1 ^{er} match	17 h	17 h	17 h 40	17 h 35
2 ^e match	17 h 50	17 h 45	18 h 30	18 h 20
3 ^e match	18 h 35	18 h 25	19 h 15	19 h
4 ^e match	19 h 20	19 h 05	20 h	19 h 40
5 ^e match	20 h 05	19 h 45	20 h 45	20 h 20
6 ^e match		20 h 25		21 h

e) Un temps mort par set.

N. B. Lors d'un deuxième set, il n'y aura pas de « temps mort » accordé s'il reste 5 minutes ou moins à jouer (évidemment s'il s'agit d'un tournoi avec des matchs cédulés).

f) Un délai de 2 minutes entre les sets.

g) Les 2 sets seront de 25 points si le temps le permet, sinon lors du 2^e set, l'équipe en avance gagne le set (**si égalité, faire un service additionnel**).

h) Dans la mesure du possible et sans exagération, un match pourrait débuter plus tôt qu'il est cédulé

Article 15 Championnat interscolaire

a) Accessibilité : **Tout joueur ou joueuse qui a participé à trois rencontres sur cinq minimum.**

N. B. Pour débuter une partie, un minimum de 6 joueurs en état de jouer sera nécessaire. Cependant, si un joueur se blesse lors de l'action, la règle du joueur fantôme s'applique.

b) Tous les sets seront de 25 points, sauf évidemment le 3^e set, peu importe le genre de tournoi.

c) Il y aura au minimum un championnat dans chaque catégorie-sexe, à condition qu'il y ait un minimum de trois équipes inscrites et il y aura un maximum de 2 championnats dans certaines catégories.

N. B. Dans les catégories où l'on retrouve un championnat avec 2 divisions, mettre le même nombre d'équipes dans chacune des divisions.

d) Récompenses : Bannières : pour chacune des catégories/sexe
Médailles : or et argent (gagnant - finaliste)
bronze (si quatre équipes ou plus sont inscrites)

N. B. Les médailles seront identifiées à l'année et au sport.

e) Une nouvelle formule des championnats en 2021-2022 avec cinq équipes sera à l'essai (chaque équipe pourra jouer un minimum de 2 matchs).

Volleyball 2021-2022

Liste des équipes inscrites

Écoles	Benj. masc.	Benj. fém. mineur	Benj. fém.	Cadet masc.	Cadet fém. mineur	Cadet fém.	Juvénile			Responsables du volleyball (Cellulaire)	Responsables des écoles
							masc.	féminin			
								A	B		
Polyvalente de Saint-Georges Fin des cours : 16 h										Carl Dallaire 418 226-5598	Carl Dallaire Poste 40800
Polyvalente Saint-François Fin des cours : 15 h 30										Jérôme Roy 418 215-0126	Jérôme Roy Poste 52100
École secondaire Veilleux Fin des cours : 15 h 55										Stéphane Dupuis 418 225-3167	Ken Giroux Poste 50330
École des Appalaches Fin des cours : 15 h 25										Hélène Gourde 418 625-8118	Hélène Gourde Poste 56230
École Jésus-Marie Fin des cours : 15 h 20										Jonathan Ferland 418 930-6721	Jonathan Ferland 418 774-3709
Polyvalente des Abénaquis Fin des cours : 15 h 40										Éric Deblois 418 625-9839	Éric Deblois Poste 54380
École des Deux-Rives Fin des cours : 16 h										Michel Garneau 418 313-7232	Michel Garneau Poste 57570
Polyvalente Bélanger Fin des cours : 15 h 35										Stéphane Carrier Poste 47320	Sébastien Turcotte Poste 47320
Mousquetaires Mégantic										Aurèle Dulac 819 582-2844	Aurèle Dulac 819 582-2844
TOTAL										Total :	

N. B. Ligue à 8 équipes ou plus : Deux divisions seront constituées pour le championnat : la moitié en division 1 et l'autre moitié pour la division 2.

VOLLEYBALL 2021-2022

Date des tournois

Saison

6 vs 6	
Mercredi	17 novembre 2021
Mercredi	8 décembre 2021
Mercredi	26 janvier 2022
Mercredi	9 février 2022
Mercredi	23 février 2022

Championnat interscolaire

Date	Catégorie	Endroit
Mercredi 23 mars 2022		

Mercredi 30 mars 2022			

Calendrier – Volleyball – 2021-2022

		Benjamin			Cadet			Juvénile		Total matchs
Mercredi 17 novembre 2021		masc.	fém. mineur	fém.	masc.	fém. mineur	fém.	masc.	fém.	
1 – A										
1 – B										
1 – C										
1 – D										
1 – E										
1 – F										
1 – G										

		Benjamin			Cadet			Juvénile		Total matchs
Mercredi 8 décembre 2021		masc.	fém. mineur	fém.	masc.	fém. mineur	fém.	masc.	fém.	
2 – A										
2 – B										
2 – C										
2 – D										
2 – E										
2 – F										

		Benjamin			Cadet			Juvénile		Total matchs
Mercredi 26 janvier 2022		masc.	féminin mineur	fém.	masc.	féminin mineur	fém.	masc.	fém.	
3 – A										
3 – B										
3 – C										
3 – D										
3 – E										
3 – F										
3 – G										

		Benjamin			Cadet			Juvénile		Total matchs
Mercredi 9 février 2022		masc.	féminin mineur	fém.	masc.	féminin mineur	fém.	masc.	fém.	
4 – A										
4 – B										
4 – C										
4 – D										
4 – E										
4 – F										

		Benjamin			Cadet			Juvénile		Total matchs
Mercredi 23 février 2022		masc.	féminin mineur	fém.	masc.	féminin mineur	fém.	masc.	fém.	
5 – A										
5 – B										
5 – C										
5 – D										
5 – E										
5 – F										

N. B. Si un tournoi devait être annulé, il serait repris la semaine suivante.

Feuille de pointage



Terrain : _____

Lieu : _____

Date : ___/___/___

Catégorie : _____

Sexe : _____

Heure : ___ h ___

Set 1 Équipe :

POINTS	Équipe :		
	8	9	23
	10	24	Pos.
	11	25	No.
	12	26	Sub.
	13	27	I
	14	28	II
	15	29	III
1	16	30	IV
2	17	31	V
3	18	32	VI
4	19	33	
5	20	34	
6	21	35	
7	22	36	
T.M. :			Total : <input type="text"/>

Set 1 Équipe :

POINTS	Équipe :		
	8	9	23
	10	24	Pos.
	11	25	No.
	12	26	Sub.
	13	27	I
	14	28	II
	15	29	III
1	16	30	IV
2	17	31	V
3	18	32	VI
4	19	33	
5	20	34	
6	21	35	
7	22	36	
T.M. :			Total : <input type="text"/>

Équipe :

No.	Nom

Équipe :

No.	Nom

Feuille

Set 2 Équipe :

POINTS	Équipe :		
	8	9	23
	10	24	Pos.
	11	25	No.
	12	26	Sub.
	13	27	I
	14	28	II
	15	29	III
1	16	30	IV
2	17	31	V
3	18	32	VI
4	19	33	
5	20	34	
6	21	35	
7	22	36	
T.M. :			Total : <input type="text"/>

Set 2 Équipe :

POINTS	Équipe :		
	8	9	23
	10	24	Pos.
	11	25	No.
	12	26	Sub.
	13	27	I
	14	28	II
	15	29	III
1	16	30	IV
2	17	31	V
3	18	32	VI
4	19	33	
5	20	34	
6	21	35	
7	22	36	
T.M. :			Total : <input type="text"/>

Set 3 Équipe :

POINTS	Équipe :		
	8	9	23
	10	24	Pos.
	11	25	No.
	12	26	Sub.
	13	27	I
	14	28	II
	15	29	III
1	16	30	IV
2	17	31	V
3	18	32	VI
4	19	33	
5	20	34	
6	21	35	
7	22	36	
T.M. :			Total : <input type="text"/>

Set 3 Équipe :

POINTS	Équipe :		
	8	9	23
	10	24	Pos.
	11	25	No.
	12	26	Sub.
	13	27	I
	14	28	II
	15	29	III
1	16	30	IV
2	17	31	V
3	18	32	VI
4	19	33	
5	20	34	
6	21	35	
7	22	36	
T.M. :			Total : <input type="text"/>

POINTAGE FINAL

Équipe : _____

Équipe : _____

Arbitre : _____
Arbitre : _____
Marqueur : _____

A Capitaine : _____
Entraîneur : _____

B Capitaine : _____
Entraîneur : _____

Remarques : _____

Avis d'inscription à la ligue sportive interscolaire 2021-2022

Nom de l'école : _____

Discipline : Volleyball

Benjamin : 1 ^{re} et 2 ^e sec.			Cadet : 3 ^e et 4 ^e sec.			Juvénile : 5 ^e secondaire		
1 ^{er} octobre 2007 au 30 septembre 2009			1 ^{er} octobre 2005 au 30 septembre 2007			1 ^{er} juillet 2003 au 30 septembre 2005		
Benj. fém. mineur	Benj. fém.	Benj. masc.	Cadet fém. mineur	Cadet fém.	Cadet masc.	F		M
						A	B	

Note : Inscrire le nombre d'équipes par catégorie/sexe.

Note : Inscrire la classe désirée : A ou B s'il y a lieu.

Note : La réunion présaison aura lieu le jeudi 28 octobre 2021 (l'endroit est à déterminer) en après-midi de 13 h à 17 h.

Signature du responsable du sport étudiant

Signature de la direction d'école

Veillez s'il vous plaît faire parvenir vos inscriptions par télécopieur au 418 226-2690 à Mme Audrey Samson – Services éducatifs – siège social Saint-Georges, et ce, avant 13 heures le jeudi 21 octobre 2021.